

## Assemblée générale mixte du mercredi 24 mai 2023 : Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

**Grenoble, le 3 mai 2023 – 17h45 CEST** – McPhy Energy, spécialiste des équipements de production et distribution d'hydrogène bas-carbone (électrolyseurs et stations de recharge) (la « Société »), annonce la mise à disposition des documents préparatoires à son **Assemblée générale mixte des actionnaires qui se tiendra le mercredi 24 mai 2023 à 15h30**, sur première convocation, au Village CA Sud Rhône-Alpes (Village by CA Grenoble) situé 5 Place Nelson Mandela à Grenoble (38000) (l'« Assemblée »).

L'avis de réunion et l'avis de convocation<sup>1</sup> se rapportant à cette Assemblée ont été publiés au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) respectivement le 17 avril et le 3 mai 2023 et comportent l'ordre du jour et les projets de résolutions qui seront soumis au vote des actionnaires ainsi que les modalités de participation et de vote à l'Assemblée. Ces avis peuvent être consultés sur le site Internet de la Société ([www.mcphy-finance.com](http://www.mcphy-finance.com)) (rubrique « Assemblée générale »).

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont adressés ou tenus à la disposition des actionnaires de la Société, conformément aux dispositions réglementaires applicables<sup>2</sup>. Un formulaire de demande d'envoi de documents et renseignements est inclus dans la brochure de convocation à l'Assemblée<sup>3</sup> et également téléchargeable sur le site Internet de la Société visé ci-avant.

Les documents visés à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce peuvent également être consultés sur le site Internet de la Société visé ci-avant. Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront disponibles, dans les conditions légales et réglementaires, au siège de la Société, sur son site Internet ou auprès de Uptevia, selon le cas.

**Tous les actionnaires sont invités à exercer leur droit de vote en assistant à l'Assemblée, en se faisant représenter par procuration, ou en votant par correspondance ou par Internet.**

Cette dernière modalité de vote peut être réalisée :

- en renvoyant le formulaire de vote par correspondance, afin qu'il parvienne au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée (soit samedi 20 mai 2023 à 23h59 (heure de Paris)), à Uptevia, Service Assemblées, Les Grands Moulins de Pantin, 9 rue du Débarcadère, 93761 Pantin Cedex (France) ; ou
- en votant par Internet avant l'Assemblée. Le site Internet de vote VOTACCESS sera ouvert du mercredi 3 mai 2023 au mardi 23 mai 2023 à 15 heures (heure de Paris).

<sup>1</sup> L'avis de convocation a également été publié dans le JAL (Journal d'Annonces Légales) « Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné » le 3 mai 2023.

<sup>2</sup> Tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut, à compter de la convocation et jusqu'au cinquième jour (inclus) avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer les documents et renseignements concernés. Pour l'actionnaire propriétaire de titres au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. En outre, tout actionnaire peut également en prendre connaissance au siège de la Société (situé 79 Rue Général Mangin à Grenoble (38100)) dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

<sup>3</sup> La brochure de convocation sera par ailleurs adressée à tous les actionnaires titulaires de titres nominatifs au par voie postale, ou par voie électronique (pour ceux ayant opté pour la convocation électronique). Ladite brochure contient, outre le formulaire de vote qui y joint, l'ordre du jour de l'Assemblée, les résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires ainsi que les modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires.

Les modalités relatives à l'exercice du droit de vote, en ce compris l'accès au site Internet de vote VOTACCESS sont détaillées dans l'avis de convocation visé ci-avant ainsi que dans la brochure de convocation à l'Assemblée<sup>4</sup>. **Quel que soit le mode de participation utilisé, il est recommandé aux actionnaires d'exprimer leur choix le plus tôt possible afin d'en faciliter le traitement.**

Les actionnaires de la Société sont par ailleurs invités à consulter régulièrement toutes les informations relatives à cette Assemblée publiées sur le site Internet de la Société visé ci-avant.

#### À PROPOS DE MCPHY

*Spécialiste des équipements de production et de distribution d'hydrogène, McPhy Energy contribue au déploiement mondial de l'hydrogène bas-carbone comme solution pour la transition énergétique. Fort de sa gamme complète dédiée aux secteurs de l'industrie, de la mobilité et de l'énergie, McPhy Energy offre à ses clients des solutions clés en main adaptées à leurs applications d'approvisionnement en matière première industrielle, de recharge de véhicules électriques à pile à combustible ou encore de stockage et valorisation des surplus d'électricité d'origine renouvelable. Concepteur, fabricant et intégrateur d'équipements hydrogène depuis 2008, McPhy Energy dispose de trois centres de développement, ingénierie et production en Europe (France, Italie, Allemagne). Ses filiales à l'international assurent une large couverture commerciale de ses solutions hydrogène innovantes. McPhy Energy est cotée sur Euronext Paris (compartiment B, code ISIN : FR0011742329, code mnémorique : MCPHY).*

#### CONTACTS

##### NewCap

---

##### Relations investisseurs

Emmanuel Huynh  
T. +33 (0)1 44 71 94 99  
mcphy@newcap.eu

##### Relations presse

Nicolas Merigeau  
T. +33 (0)1 44 71 94 98  
mcphy@newcap.eu

##### Suivez-nous sur



@McPhyEnergy



---

<sup>4</sup> La brochure de convocation est également consultable sur le site Internet de la Société visé ci-avant.

